

COMMUNE D'ÉOLE EN BEAUCE
CONSEIL MUNICIPAL du 22 janvier 2020

L'an 2020, le 22 janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'Éole-en-Beauce s'est réuni en Mairie déléguée de Viabon ; lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Philippe VOYET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 14 janvier 2020.

Etaient PRÉSENTS : Philippe VOYET (Maire), Jean-François ROBERT, Philippe LIROCHON, Michèle LEGRAND, Jean-Jacques BOURGINE, Vincent FAUCHEUX, J-Roger RAVEL, Claude THERIN, Christian ARRONDEAU, Laurent ARRONDEAU, Gérald TRUBERT, Ludovic GUESNET, Paul GUESNET, Aurélie GAINÉ, Marc HENRION, Corinne BOUCHET, Pascal GAUCHERON, Emmanuel MARTIN, Bruno LECUREUR, Nadine LE ROUX, Benoit LHOSTE, François ISAMBERT, Stéphane POUPAUX, Jacques DUCIMETIERE, Jérôme VINCHON, Jean-Michel BRANTONNE, François VASSORT, Sébastien LAMACHE, Florence TICOT, Frédéric VERDOT, Bruno WISSOCQ.

Absents excusés :

Marc VINCHON pouvoir à Jérôme VINCHON

Julien BIRRE pouvoir à Vincent FAUCHEUX

Patrice BIRRE, Michèle COLOMBANI, Blandine MARCHON, Maryline LELIEVRE.

Absents non excusés : Stéphane CHANCOLLON, Caroline DELARUE, Florence FONCK, Géraldine GRILLON, Lydie AUDOUARD, Sylvain CHAMPOLIVIER, Michael DELVOYE, Séverine ROBERT, Marc LEMAIRE, Muriel PUSTAY, Franck VANNEAU, Juan DIAS, Béatrice LEFÈVRE, Pierre LHOPITEAU, Serge TRUBERT.

Secrétaire de séance : Corinne BOUCHET

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du 18.12.2019
- Convention passage câbles éoliennes
- Projet centrale solaire de Baignolet
- Déplacement chemin rural dit « des ouches » à Viabon
- Travaux Germignonville
- Projet balayeuse
- Projet jeux et abris bus
- Centre de gestion : contrat assurance statutaire
- Questions diverses

Compte rendu Conseil Municipal précédent.

Le dernier compte rendu du 18 décembre 2019 a été approuvé à l'unanimité après une modification et signé par les conseillers présents.

La modification concerne le nom de certaines rues :

- **Baignolet :** Chemin de Bercis devient « Chemin du prieuré »

Convention passage câbles éoliennes.

Monsieur le maire présente au conseil le projet de raccordement au poste source privé et de passage de câbles conduit par la société Ferme éolienne du Bois Elie. Il a été négocié et arrêté une indemnité de 15 € / mètre linéaire.

Le conseil autorise à l'unanimité monsieur le maire à signer la convention.

Projet centrale solaire de Baignolet

Une discussion s'est engagée à propos de la promesse de bail et il se pose 2 questions :

- sur l'indexation du loyer,
- sur l'interdiction de tout développement sur un rayon de 1000 mètres.

Les questions seront posées à la société Centrale Solaire de Baignolet.

Déplacement chemin rural dit « des ouches » à Viabon

L'entreprise Pommier souhaite développer son activité, pour ce faire elle a besoin d'acheter un terrain contigu aux installations. Cet achat donnera lieu à une division de parcelle et entraînera un déplacement du chemin des ouches. .

Les conseillers ont voté à l'unanimité pour un avis favorable. Afin que le géomètre chargé de la division puisse intégrer ce déplacement.

Travaux Germignonville

Monsieur le maire demande l'approbation pour toutes les demandes de subventions concernant les travaux sur la commune déléguée de Germignonville, concernant :

- Chemin de la Sologne, 2 devis de reçu ;
- Aménagement d'un parking à St Léonard, 1 devis ;
- Eau pluviales rue de l'église, en attente de réponse de devis.

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

Monsieur le maire demande l'approbation pour engager les travaux par la Sté qui a été retenue à savoir l'entreprise VAN DER STUYFT de la Folie-Herbault concernant :

- Chemin de la Sologne,
- Aménagement d'un parking à St Léonard,

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

Projet balayeuse

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Communauté de Communes Cœur de Beauce a mis en place un Fonds de Concours et le Contrat Régional de Solidarité Territorial.

Suite à plusieurs fusions, le territoire de la commune s'est considérablement agrandi et il devient nécessaire d'acquérir une balayeuse qui permettra un entretien plus efficace de la commune. Cela permettrait d'améliorer le cadre de vie des habitants et l'aspect général de la commune.

Monsieur le maire demande l'approbation pour toutes les demandes de subventions concernant l'acquisition d'une balayeuse.

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

Projet jeux et abris bus

Monsieur le maire demande l'approbation pour toutes les demandes de subventions et l'achat concernant l'acquisition de 7 jeux et 2 abris bus, devis retenu de la société ADEQUAT.

Jeux : 2 à Fains la Folie, 1 à Germignonville et 4 à Viabon

Abris bus : 2 à Fains la folie

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

Centre de gestion : contrat assurance statutaire

Monsieur le maire expose la possibilité pour la commune de pouvoir souscrire à un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge en vertu de l'application des textes régissant le statut des agents. Le centre de gestion de l'Eure et Loir peut se charger de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'un assureur agréé et se réserve la faculté d'y adhérer.

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité pour que le Centre de Gestion se charge de négocier un contrat.

Questions Diverses.

Recycléo

Monsieur Lirochon explique au conseil que la Société RECYCLÉO a déposé une demande auprès de la préfecture pour un projet d'installation de stockage de déchets inertes située sur la commune déléguée de Villeau. Le conseil doit formuler son avis sur le projet présenté.

Les conseillers ont voté « pour un avis favorable » à l'unanimité

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Monsieur Lirochon donne un compte rendu au conseil de la dernière réunion du COPIL.

Démarchage

La société SOMMET DE L'HABITAT située à Chartres contacte les habitants pour les prévenir que dans la commune d'Éole en Beauce des maisons et notamment la mairie et l'église de Fains la Folie sont infestés par des insectes de bois ou des champignons. A ce jour aucun diagnostique écrit n'a été rendu. **ATTENTION AU DÉMARCHAGE.**

AVC

Une conférence sur les accidents vasculaires cérébraux aura lieu le jeudi 30 janvier 2020 à 14h30 à la salle Silvia Montfort – 5 rue Roger Gommier – 28150 Les Villages Vovéens.

Clôture de séance à 22h35.

Le maire, le 30.01.2020
P. NOYET
Secrétaire de séance
C. BOUCHET

